

■ PLAN

UNE POLITIQUE
POUR PRÉPARER
L'AVENIR
DU LIVRE

■ MÉDIAS

UNE PIÈCE
DE GUITRY
TRIOMPHE
SUR FRANCE 2

■ EDUCATION

PROFESSION :
MÉDIATEUR
DANS LES
MUSÉES

CULTURECOMMUNICATION

LE MAGAZINE DU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

154

■ 2008, année européenne
du dialogue interculturel

■ LES SUITES DU RAPPORT OLIVENNES

Un accord protège la culture sur les nouveaux réseaux

LES SIGNATAIRES DE L'ACCORD

- Association de lutte contre la Piraterie Audiovisuelle (ALPA)/Association des Producteurs de Cinéma (APC)/As-sociation des Producteurs Indépendants (API)/Auteurs, Réalisateurs, Producteurs (ARP)/Bureau de Liaison des Industries Cinématographiques (BLIC)/Bureau de Liaison des Organisations du Cinéma (BLOC)/CANAL +/Distributeurs Indépendants Réunis Européens (DIRE)
- /Fédération des Industries du Cinéma, de l'Audiovisuel et du Multimédia (FICAM)/Fédération Nationale des Cinémas Français (FNCF)/Fédération Nationale des Distributeurs de Films (FNDF)
- /France Télécom/France Télévisions/Groupement National des Cinémas de Recherche (GNCR)/Iliad/M6/Neuf/Cegetel/Numéricable/Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques (SACD)
- /Société des Auteurs, Compositeurs, Editeurs de Musique (SACEM)/Société Civile des Auteurs Multimédia (SCAM)
- /Société Civile des Producteurs Phonographiques (SCPP)/Société Civile des Producteurs de Phonogrammes en France (SPPF)/Syndicat des Agences de Presse Télévisées (SATEV)/Syndicat des Distributeurs Indépendants (SDI)/Syndicat de l'Édition Vidéo Numérique (SEVN)
- /Syndicat Français des Agents Artistiques et Littéraires de l'audiovisuel et du spectacle vivant dramatique (SFAAL)/Syndicat Français des Artistes Interprètes (SFAI) - BLOC/Syndicat National des Auteurs et Compositeurs (SNAC)/Syndicat National de l'Édition Phonographique (SNEP)/Syndicat National des Techniciens et Réalisateurs (SNTR)/Syndicat National des Techniciens de la Production Cinématographique et Télévisuelle (SNTPT)/Syndicat des Producteurs et Créateurs d'Émissions de Télévision (SPECT)/Syndicat des Producteurs de Films d'Animation (SPFA)/Syndicat des Producteurs Indépendants (SPI)/Syndicat des Réalisateurs de Films (SRF)/Télécom Italia/TF1/Union de l'Édition Vidéographique Indépendante (UNEVI)/Union des Producteurs de Films (UPF)/Union des Producteurs phonographiques Français Indépendants (UPFI)/Union Syndicale de la Production Audiovisuelle (USPA)

LES PRÉCONISATIONS DE LA MISSION OLIVENNES SUR LE TÉLÉCHARGEMENT ONT DONNÉ LIEU, LE 23 NOVEMBRE, À LA SIGNATURE D'UN ACCORD

« HISTORIQUE », SELON CHRISTINE ALBANEL. SON BUT ? « FAVORISER L'OFFRE LÉGALE SUR INTERNET AU PROFIT DES CONSOMMATEURS ET DES ARTISTES, ET METTRE EN ŒUVRE DES MESURES ORIGINALES DE PRÉVENTION DU PIRATAGE ». EXPLICATIONS.

Quels sont les enjeux de l'accord du 23 novembre ?

Arrêter l'hémorragie des œuvres culturelles sur Internet et sauver les industries culturelles, qui reposent sur le droit d'auteur. En 2006, en effet, ce n'est pas moins d'un milliard de fichiers piratés d'œuvres musicales et audiovisuelles qui a été échangé en France. Le marché du disque a baissé de près de 50 % au cours des cinq dernières années, ce qui s'est traduit par un fort impact aussi bien sur l'emploi, avec une baisse de 30 % des effectifs des maisons de production, que sur la création, avec la résiliation de 28 % des contrats d'artistes et une baisse de 40% du nombre de nouveaux artistes « signés » chaque année. Le cinéma commence à ressentir les premiers effets de ce changement des usages et le livre ne devrait pas tarder à suivre. Pour enrayer cet engrenage, le Président de la République a demandé à Christine Albanel de mettre en place un plan de « *protection des industries culturelles* », en s'appuyant notamment sur deux volets : « *la montée en puissance d'une offre diversifiée, bon marché et simple d'utilisation* » et « *la prévention et la répression de la piraterie numérique* ». L'objectif ? Faire du piratage un risque inutile.

En quoi l'offre légale concernant la musique sera plus accessible ?

En ce qui concerne le téléchargement de musique, les maisons de disques qui ont signé l'accord se sont engagées à retirer les « mesures de protections » des productions françaises de leurs catalogues. Cela signifie qu'une œuvre musicale achetée légalement pourra être lue plus facilement sur tous les types d'appareils, par exemple sur tous les baladeurs.

Et l'offre légale de cinéma ?

Le téléchargement des films – ce qu'on appelle la « vidéo à la demande » (VOD) – n'est possible aujourd'hui qu'au bout de sept mois et demi après la sortie en salle. Cette « chronologie » a été conçue à l'origine pour encourager le public à découvrir les films en salles. Mais elle n'est plus adaptée à la réalité de l'Internet : un pirate peut se procurer un film dans

les jours qui suivent sa sortie en salles, voire même avant pour les films étrangers. L'accord du 23 novembre aboutit donc à des délais plus courts. D'abord, dès que le mécanisme de lutte contre le piratage sera en place, le délai de la VOD sera ramené au même niveau que celui du DVD, c'est à dire six mois. Ensuite, des discussions s'engageront pour aboutir dans un délai d'un an à un raccourcissement de l'ensemble des « fenêtres ».

Quelles sont les mesures de prévention qui vont être mises en œuvre contre le piratage ?

La lutte contre le piratage « ordinaire » change de logique : elle comportera une phase préventive et ne passera plus nécessairement par le juge pénal. Jusqu'à présent, quand les sociétés défendant les intérêts des artistes repèrent un ordinateur pirate, la seule possibilité dont elles disposent est de saisir le juge pénal en se fondant sur le délit de contrefaçon. Mais la procédure judiciaire et les peines encourues (jusqu'à 3 ans de prison et 300 000 € d'amende) sont disproportionnées face au piratage courant. Pour adapter la riposte, l'accord du 23 novembre prévoit la mise en place d'une autorité administrative indépendante, qui sera chargée de prévenir et de sanctionner le piratage. Cette autorité pourrait être l'Autorité de régulation des mesures techniques (ARMT), qui existe déjà mais dont le rôle est plus restreint.

Quels seront ses pouvoirs ?

Cette autorité sera saisie par les créateurs dont les œuvres auront été piratées. Elle commencera par envoyer aux pirates des messages d'avertissement qui seront personnalisés : une phase préventive précèdera donc d'éventuelles sanctions, ce que le droit ne permet pas aujourd'hui. Si le pirate récidive, l'autorité prendra alors des sanctions adaptées à la nature du comportement auquel il s'agit de mettre fin : la suspension de l'abonnement Internet, puis sa résiliation. Pour éviter que les pirates ne « migrent » d'un fournisseur d'accès à un autre, un « fichier des résiliés » sur le modèle du fichier des interdits bancaires de la Banque de France sera créé.

Comment les fournisseurs d'accès à Internet participent-ils à cette prévention ?

La dimension préventive de la lutte est encore accentuée par l'engagement des fournisseurs d'accès Internet à expérimenter des dispositifs de filtrage. Cette solution est en effet la plus prometteuse à terme et les technologies en ce domaine commencent à être efficaces : l'une d'entre elles, la technologie « Signatures », est d'ailleurs développée par l'Institut national de l'audiovisuel (INA). Elle est en cours de test avec ORANGE.

L E P O I N T
F O R T

Actualités

Le point fort : Un accord protège la culture sur les nouveaux réseaux

p.2

Culture : Un plan pour préparer l'avenir du livre

p.4

Médias : Une pièce de Guitry triomphe sur France 2

p.6

Régions : La grande aventure de l'écriture au musée Champollion

p.8

Monde : La France célèbre le 400^e anniversaire de Québec

p.10

Dossier

2008, année européenne du dialogue interculturel

p.12

Magazine

Focus : La photographie et l'image selon Marta Gili

p.16

Grand angle : La Villa Noailles à la rencontre du design

p.18

Premiers pas : Profession : médiateur

p.20

Portrait : Daniel Mesguich, l'art dramatique sous toutes ses formes

p.22

Directeur de la publication : Jean-François Hebert,

Chef du département de l'information et de la communication : Paul Rechter,

Rédacteur en chef : Paul-Henri Doré.

Comité de rédaction : Florence Barreto, Jacques Bordet, Emmanuel Boutier, Manuel Candré, Marc-Antoine Chaumien, Xavier Froment, Nicole Gasser, Marie-Christine Hergott, Philippe-Denis Fée, Sylvie Perruchon et Astrid Roche.

Conception graphique / maquette : Emmanuel Boutier, Impression :

PLB Communication. N° de commission paritaire : 1290 AD, nouvelle série,

Tirage : 35 000 exemplaires, 0,30 € le numéro / Abonnement sur demande

écrite : DIC, ministère de la Culture et de la Communication

3, rue de Valois, 75033 Paris Cedex 01 / Fax : 01 40 15 81 72

www.culture.gouv.fr

Un espace d'information, le Point Culture, est ouvert du lundi au vendredi,

de 9h à 19h, au ministère 182, rue Saint Honoré, 75001 Paris

Tél. : 01 40 15 38 00

Couverture : © Zonmai, une installation de Sidi Larbi Cherkaoui et Gilles Delmas © photographie Awatel Chesgal/CNHI.

LIBRAIRIES, ECONOMIE NUMÉRIQUE...

Un plan pour préparer l'avenir du livre

En présentant, le 14 novembre, son plan d'action pour le livre, Christine Albanel tire les leçons des états généraux de Livre 2010. Et annonce trois priorités : le renforcement de la librairie indépendante, le soutien à la lecture publique et la définition d'une économie numérique du livre.



© DIDIER PLOWY

Aujourd'hui, le livre se porte bien. Doté d'un réel poids symbolique, il représente aussi, au plan économique, cinq milliards d'euros de chiffre d'affaires par an. Pourtant, comme l'a montré la mission Livre 2010, il est au seuil de bouleversements importants, avec notamment l'arrivée des technologies numériques. Comment préparer l'avenir du livre ? « *En prenant en compte sa double dimension culturelle*

et économique, explique Christine Albanel.

Premier point : renforcer la librairie indépendante. Parce qu'elle est souvent synonyme de découverte et de soutien actif à des textes réputés difficiles, la librairie indépendante joue un rôle décisif dans la vitalité du livre. Pourtant, comme l'a montré le rapport récent d'Antoine Gallimard (voir notre magazine n°151), l'économie de ces commerces est encore trop fragile. C'est pourquoi, la ministre va créer un label décerné par le Centre national du livre (CNL) qui permettra « *d'établir une liste de librairies de référence en s'appuyant sur un certain nombre de critères* », parmi lesquels l'importance des ouvrages de fonds et la présence de personnel qualifié. Par ailleurs, le CNL doublera dès 2008, le montant des aides allouées aux librairies pour les aider à conserver dans leurs fonds les ouvrages de référence. Parmi les autres mesures, on note l'allègement compensé par l'État de la taxe professionnelle pesant sur ces PME culturelles.

Pour renforcer la lecture publique, Christine Albanel veut soutenir le développement des bibliothèques en jouant sur plusieurs leviers expérimentaux. Quels sont-ils ? Encourager l'extension des horaires d'ouverture des bibliothèques, par le recours au travail des étudiants ; et mutualiser les services des bibliothèques universitaires et des bibliothèques de lecture publique. Objectif attendu : rénover notre réseau de lecture publique. Si la proposition française d'une Bibliothèque numérique européenne prend forme pour son volet patrimonial, en revanche les textes contemporains sous droit font aujourd'hui défaut à l'internaute. En favorisant la création d'un modèle économique spécifique, on encouragera la « *création d'une offre légale de documents écrits* ». La commission « *politique numérique* », instituée au CNL, favorisera la signature rapide d'un accord entre la Bibliothèque nationale de France et les éditeurs pour la présence, sur la plateforme Europeana, de textes contemporains sous droit.

Paul-Henri Doro

À noter

ARCHÉOLOGIE Mesures d'urgence pour Lascaux

■ Créé en 2002 à l'initiative du ministère de la Culture et de la Communication, le comité scientifique international de la grotte de Lascaux, classée au patrimoine mondial de l'Unesco, s'est réuni à Bordeaux, les 19 et 20 novembre, pour examiner les résultats du constat d'état, réalisé à partir des relevés 3D. Pour parvenir à éliminer les « traces noires » qui sont apparues sur les parois, Christine Albanel a décidé de prendre une série de mesures, dont « *la cessation de toute activité humaine dans la grotte pour une durée de trois mois, à l'issue d'un traitement biocide* », est la plus spectaculaire. Par ailleurs, elle a indiqué que le remplacement du dispositif d'assistance climatique sera engagé en 2008 et qu'une information régulière sur l'état de la grotte, sur l'avancement des travaux du comité scientifique et le suivi des mesures prises sera mise en ligne sur le site internet du ministère de la Culture et de la Communication. Elle a estimé le coût de cet « *engagement* » à 500 000 € par an, en plus des frais de personnel scientifique présent sur place.

COLLOQUE Sciences des matériaux du patrimoine culturel Les 6 et 7 décembre 2007, à Paris

■ Les conditions environnementales ont-elles un impact sur la conservation des objets métalliques ? Dans la conservation des manuscrits, quel est le processus du vieillissement naturel des papiers imprégnés d'encre ferrogalliques ? Lancé il y a quatre ans, un programme national de recherche sur la connaissance et la conservation des matériaux du patrimoine culturel, qui va se clôturer avec ce colloque international, a permis d'apporter des réponses à ces questions. Il est organisé par la mission de la recherche et de la technologie, délégation au développement et aux affaires internationales du ministère de la Culture et de la Communication. Les actes seront publiés dans la revue *Techné* édité par le Centre de recherche et de restauration des Musées de France (C2RMF).

■ Le bulletin d'inscription est en ligne sur le site du ministère de la Culture et de la Communication ou transmis sur demande au 01 40 15 80 45. Galerie Colbert 2 rue Vivienne 75002 Paris. www.culture.gouv.fr

RAYURES

■ Robe en dentelle noire à jupe de satin, « Cigale » Haute Couture A/H 1987/88. Manteau-soutane en jersey, Haute Couture A/H 2002/03. Archives Christian Lacroix



© GRÉGOIRE ALEXANDRE

LES HISTOIRES DE MODE DE CHRISTIAN LACROIX

A l'occasion du vingtième anniversaire de sa maison de couture, Christian Lacroix s'est plongé dans... cinq siècles de vêtements, choisis dans les collections du musée de la mode, à Paris. Résultat ? Un voyage à travers l'histoire de la mode, de bout en bout étincelant. L'histoire ou les histoires, d'ailleurs ? Jouant avec une rigueur de conservateur de musée sur les grandes évolutions du vêtement, Lacroix a pris le parti de les « mixer-centrifuger » pour nous raconter ses propres histoires. Des fleurs à l'Arlésienne et des patchworks à la liturgie, il trace ainsi en pointillé un autoportrait de l'artiste en historien inspiré.

■ Jusqu'au 20 avril 2008, aux Arts Décoratifs, palais du Louvre, pavillon de Marsan, 75001 Paris, www.lesartsdecoratifs.fr

DONATION

Le fonds « Revel » entre à la BnF

■ Figure majeure de la vie intellectuelle française, l'académicien Jean-François Revel (1924-2006) est l'auteur d'une œuvre dense et limpide, où le combat contre le totalitarisme de l'auteur de *Ni Marx, ni Jésus* (1970), le dispute à des chroniques mordantes et souvent polémiques qu'il poursuit dans les colonnes de *France Observateur*, de *L'Express* et du *Point*. En donnant à la Bibliothèque nationale de France (BnF) l'ensemble des papiers de son mari, Claude Sarraute livre une source de manuscrits exceptionnelle pour la connaissance de l'œuvre de Jean-François Revel, notamment de critique littéraire ou gastronomique, et pour l'histoire des idées, du journalisme et de la vie politique de la seconde moitié du xx^e siècle.

SPECTACLES

Le Théâtre de l'Athénée s'expose pour ses 25 ans

Jusqu'au 30 décembre, à Paris

■ C'est l'un des théâtres publics les plus discrets. Salle privée lors de son ouverture en 1893, le Théâtre de l'Athénée, dont Louis Jouvet a été le flamboyant directeur entre 1934 et 1951, est sous la tutelle de l'État depuis 1982, par décision de son directeur de l'époque, Pierre Bergé. Aujourd'hui, ce lieu d'accueil pour les jeunes compagnies itinérantes est aussi un foyer de création pour de nombreux dramaturges. A travers photos de spectacles, affiches, programmes de saisons, maquettes de décors ou de costumes ou montages vidéos, l'exposition de la Bibliothèque nationale de France retrace la politique artistique des deux directeurs qu'a connus cette scène en un quart de siècles, Josyane Horville et Patrice Martinet. A noter : *Si l'on voulait écrire l'histoire du théâtre* est publié aux éditions Adam Biro (42 €).

■ BnF, site Richelieu, 58 rue de Richelieu, 75002 Paris, www.bnf.fr

FUKSAS À CHAILLOT

■ Grand prix national de l'architecture en 1999, lauréat du concours du Centre des archives nationales de Pierrefitte en 2005, l'architecte italien Massimiliano Fuksas sera le prochain invité des *Entretiens de Chaillot*, le 10 décembre. Présentation au public français de ses projets, pensée et méthodes. A 19 h, auditorium, entrée libre. Cité de l'architecture et du patrimoine, 1, place du Trocadéro, 75116 Paris, www.citechaillot.fr

100 000^e LECTEUR AU CARAN

■ Inauguré en 1988 pour accueillir les lecteurs des Archives nationales (site de Paris), le CARAN a accueilli le 7 novembre son 100 000^e lecteur. L'heureux élu a reçu à cette occasion le catalogue de l'exposition actuellement présentée à l'hôtel de Soubise, « Florilège. 50 documents qui ont fait la France ».



© DPT DES ARTS DU SPECTACLE, BNF, JIPLOZOUET

ANTOINE ET CLÉOPÂTRE

■ de Shakespeare, mise en scène de Daniel Mesguich, Athénée, 2003

PERSPECTIVES

Fondation Gaz de France : 15 ans de mécénat

Engagée depuis quinze ans au service de l'environnement, de la solidarité et de la culture, la Fondation Gaz de France va recevoir des mains de Christine Albanel la médaille de « Grand mécène ».

VITRAUX. Au début des années 90, le mécénat d'entreprise était encore peu développé en France. C'est pourtant à cette époque, en 1992, que fut créée la Fondation d'entreprise Gaz de France, avec ses trois grands axes d'action : l'environnement, la solidarité et la culture. « *Dans le domaine de la culture, c'est vers la restauration et la création de vitraux que nos choix se sont très rapidement portés*, indique Valérie Vigouroux, secrétaire générale de la Fondation. *La première convention avec le ministère de la Culture et de la Communication a été signée en 1994 : la dernière - la quatrième - vient de l'être.* »

« **GRAND MÉCÈNE.** De façon exceptionnelle, la Fondation Gaz de France s'est récemment associée à d'autres mécènes pour permettre à l'État d'acquiescer une œuvre majeure de Nicolas Poussin, *La Fuite en Égypte*, qui risquait de quitter le territoire national. L'œuvre, après avoir été exposée au musée du Louvre, rejoindra, en début d'année prochaine, les cimaises du musée des Beaux-Arts de Lyon. A l'issue de ces quinze années, marquées par de très nombreuses actions « citoyennes », la Fondation Gaz de France est désormais reconnue comme une référence en matière de mécénat. En témoigne la remise prochaine par Christine Albanel à Jean-François Cirelli, président de Gaz de France et président de la Fondation d'entreprise Gaz de France, de la médaille de « Grand Mécène ».

Jacques Bordet

AUDIOVISUEL

Une pièce de Guitry triomphe sur France 2

Le 3 novembre, la diffusion sur France 2 d'une pièce de Sacha Guitry a reçu un exceptionnel accueil du public avec 5,4 millions de téléspectateurs. L'occasion de revenir sur un des grands objectifs de Christine Albanel : donner une nouvelle ambition culturelle à l'audiovisuel public.

■ *Faisons un rêve* de Sacha Guitry avec Pierre Arditi, François Berléand, Michèle Laroque et Bernard Murat



© MARIANNE ROSENTHIL

A NOTER

■ Une remarquable exposition retraçant toutes les étapes de la carrière Sacha Guitry est à voir à la Cinémathèque française, à Paris, jusqu'au 16 février 2008.

■ www.cinematheque.fr

GUITRY. C'était un « *pari audacieux* » dont le résultat a « *dépassé toutes les espérances* ». En saluant ainsi l'audience « *historique* » réalisée le 3 novembre par la retransmission en direct de la pièce de Sacha Guitry, *Faisons un rêve*, à une heure de grande écoute, Christine Albanel a souligné « *la pertinence de programmes culturels à la fois populaires et de qualité* » pour révéler le grand « *intérêt* » du public pour le théâtre ou l'opéra. Une convention, signée le 15 janvier 2007 entre France Télévisions et la Comédie Française, avait déjà amorcé le mouvement en prévoyant « *l'enregistrement au moins d'un spectacle par an en vue d'une diffusion* ».

Ainsi, en 2007, France Télévisions avait retransmis, toujours en direct, *Cyrano de Bergerac* d'Edmond

Rostand dans la mise en scène de Denis Podalydès. Elle avait élargi son effort en direction de l'opéra avec la diffusion du *Trouvère* de Verdi avec Roberto Alagna, en direct des Chorégies d'Orange. Cette politique, qui répond à l'ambition du président de la République de faire accéder la population française aux grandes œuvres culturelles, correspond à « *l'évolution* » de la ligne de Patrick de Carolis sur France Télévisions.

LES CHAÎNES DU SERVICE PUBLIC ET LE THÉÂTRE. Comment mener à bien cette « *nouvelle ambition culturelle* » ? D'abord, en renforçant l'identité du service public à travers l'offre culturelle. S'agissant du spectacle vivant, les obligations de diffusion de spectacles vivants ont été modifiées dans le Contrat d'objectifs et de moyens (COM) de France Télévisions, signé le 27 avril 2007. Avec un but : mieux valoriser la retransmission des spectacles aux heures de grande écoute. L'accent va être mis également sur des émissions spécifiques autour des spectacles et de la vie théâtrale ; elles permettront d'élargir le public, grâce à une écriture télévisuelle spécifique, comme par exemple des programmes courts sur des florilèges de spectacles ou de musique classique. Ensuite, en ouvrant de façon plus régulière les grilles des autres chaînes de service public aux diffusions théâtrales. Depuis deux ans, France 4 propose ainsi en direct, une fois par mois, des spectacles à l'affiche en France. Les arts de la scène sont aussi très présents sur Arte, la chaîne culturelle, depuis les rediffusions de spectacles marquants jusqu'à des programmes courts, notamment sur la danse. En attendant, après le succès du Guitry, France 2 promet, d'ici la fin de l'année, une pièce de Feydeau, *La Dame de chez Maxim's*.

Paul-Henri Doré

À noter

CINÉMA

Création de la Bourse des festivals

■ Le Centre national de la cinématographie (CNC) a mis en place une nouvelle modalité d'aide à la production de courts métrages, dénommée « *Bourse des festivals* », en concertation avec Carrefour des Festivals, le Syndicat des producteurs indépendants, la Société des réalisateurs de films et l'Agence du court métrage. Cette nouvelle aide est lancée à la suite des préconisations du rapport d'Alain Rocca sur les perspectives d'évolution du système français de diffusion du court métrage. Ce dispositif, qui a été inauguré lors du dernier Festival européen du film du court de Brest (10 au 18 novembre), permet à un producteur de long métrage d'utiliser son soutien automatique pour aider au financement d'un court métrage sélectionné dans le cadre d'un festival, dont il n'assume pas lui-même la production.

■ www.cnc.fr

TÉLÉVISION

France 24 se développe à l'étranger

■ Lancée en 2006, la chaîne française d'information en continu vient de conclure de nouveaux accords à l'international, développant ainsi sa présence à l'étranger. La chaîne est aujourd'hui disponible sur la TNT à l'île Maurice, ce qui la rend accessible à près de 25% de la population locale, soit environ 100 000 foyers. Elle a aussi finalisé dix accords de référencement en Russie, Ukraine et Moldavie avec plusieurs réseaux de câble ou dispositifs de distribution. A l'occasion du Marché international des programmes et de la communication (MIPCOM), qui s'est récemment tenu à Cannes, elle a également conclu des accords avec l'Autriche, le Portugal, le Maroc et la Turquie. Elle sera bientôt accessible sur le câble numérique à Malte.

INTERNET

« Recherches ethnologiques » : une nouvelle collection multimédia

■ Témoignage de la diversité culturelle, cette nouvelle collection multimédia permet de voir et d'écouter une large sélection de documents visuels et audiovisuels collectés lors des enquêtes de terrain réalisées par les ethnologues en France et à l'étranger. Lancée par le musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (MuCEM), la collection s'ouvre aux recherches conduites par d'autres institutions spécialisées en ethnologie, dont le CNRS. Parmi les premiers titres de la collection, citons *L'olivier, trésor de la Méditerranée*, *Hip Hop, art de rue, art de scène*, *Les voyages du verre*, *Café, cafés*, *Comemuses d'Europe et de Méditerranée* et *Loin de l'Ararat... Les petites Arménie d'Europe et de Méditerranée*.

■ www.ethnologie.culture.fr

Autres sites du ministère de la Culture consacrés aux recherches ethnologiques : celui de la Mission du patrimoine ethnologique : <http://www.culture.gouv.fr/mpe/> et celui de Cultures en ville : www.culture.gouv.fr/recherche/cultures_en_ville/

ARTE

Un accès plus facile pour les sourds et malentendants

■ En 2007, 24,8% des programmes d'Arte ont été sous-titrés à l'intention des sourds et malentendants. Afin d'améliorer le service rendu à ses téléspectateurs et de faciliter son accessibilité, la chaîne diffusera, à partir du 10 décembre, les sous-titres en page 888 du télétexte, un numéro identique pour toutes les chaînes hertziennes analogiques. Ce service est également disponible pour le câble, l'ADSL et le satellite.

SOUTIEN

Nouvelle session pour le fonds d'aide à la presse

■ Le comité d'orientation du fonds d'aide à la presse se réunira pour sa prochaine session le 18 mars 2008. Le dossier de demande d'aide peut être téléchargé sur le site de la direction du développement de médias (DDM). Il doit être retourné à la DDM au plus tard le 21 janvier 2008. Cette demande d'aide pourra prochainement être déposée en ligne. Rappelons que ce fonds, créé en 1998, permet d'accorder des subventions aux entreprises et agences de presse pour la réalisation de projets de modernisation, qui peuvent être collectifs.

■ www.ddm.gouv.fr

FESTIVAL DU FILM DE VENDÔME

■ du 30 novembre au 7 décembre 2007



© D.R.

LA CREATION AU FESTIVAL DU FILM DE VENDÔME

■ Organisé par Centre Images, Agence régionale du Centre pour le cinéma et l'audiovisuel, le Festival du film de Vendôme est l'un des grands rendez-vous avec les formes émergentes de la jeune création cinématographique européenne : prototypes cinématographiques, documentaires de création, nouvelles images... Lors de cette 16^e édition, une table ronde intitulée « *le cinéma et l'audiovisuel dans la décentralisation* », est programmée le 6 décembre, avec la participation du CNC, afin d'aborder notamment les questions liées à l'évolution des conventions de développement cinématographique et audiovisuel.

■ Jusqu'au 7 décembre, Festival du film, 2 rue du Colonel Lebel, 41100 Vendôme, www.vendome-filmfest.com



80 ANS DE SONS POUR PIERRE HENRY

■ Considéré comme le père de la musique électronique, le compositeur Pierre Henry va fêter, le 9 décembre, ses 80 ans. A cette occasion, les médias du service public se mobilisent pour faire entendre ce « géant de la musique vivante ». Arte diffusera, le 8 décembre, dans l'émission « Musica », un portrait de l'artiste en faiseur de sons, France-Musique consacrera, entre le 8 et le 9 décembre, une nuit spécialement dédiée au musicien, tandis que France-Culture va faire entendre sa voix tous les soirs, du 3 au 7 décembre, entre 20h et 20h30. Point d'orgue de ces manifestations : le concert donné à 18h, le jour de son anniversaire, à Radio France. Son/Ré, son et recherche électroacoustique, 32, rue de Toul, 75012 Paris, Tél. : 01 43 07 65 08

VIDÉO

VOD : éléments sur un marché en forte croissance

■ Face au développement et à la diversification de l'offre de vidéo à la demande (VOD), le Centre national de la cinématographie (CNC) a mis en place un « observatoire de la VOD » afin de réunir régulièrement les professionnels du cinéma et de l'audiovisuel et les opérateurs de plates-formes. Cette volonté affichée par le CNC de favoriser une réflexion partagée sur l'évolution de la VOD a également permis de dresser un état des lieux d'un marché caractérisé par une forte diversification de l'offre. En effet, la nature des acteurs du marché ainsi que le choix des modalités de commercialisation, et les contenus proposés, diffèrent de façon importante parmi les quarante plate-formes actuellement recensées.

■ Parmi les opérateurs, on observe ainsi la présence de fournisseurs d'accès à internet, de chaînes de télévision, de groupements de producteurs indépendants, d'éditeurs vidéo, et de distributeurs de produits culturels. Concernant les modalités de commercialisation, si le paiement à l'acte constitue le modèle économique de référence, certaines plate-formes proposent aujourd'hui des formules d'abonnement permettant un nombre de visionnages illimité pour un tarif mensuel fixe.

■ On note également une spécialisation de certains acteurs du marché sur des contenus spécifiques, alors que d'autres plate-formes proposent au contraire une offre variée (films cinématographiques, œuvres audiovisuelles, contenus inédits...). Les plate-formes des chaînes de télévision, par exemple proposent prioritairement l'accès à des programmes audiovisuels, après leur diffusion (gratuitement, pendant une période limitée), voire même, depuis quelques mois, en *preview* (avant sa diffusion).

■ Enfin, selon les données recueillies par le CNC, plus de 1900 films cinématographiques étaient accessibles en VOD en juin 2007, soit une progression de 45,2% depuis novembre 2006. En revanche, l'origine des films proposés varie peu, les films français représentant 41,9% de l'offre, contre 39,4% pour les films américains et 11,9% pour les films européens.

REOUVERTURE

La grande aventure de l'écriture au musée Champollion

Après deux ans de travaux d'extension et de restructuration, le musée Champollion, à Figeac, créé il y a vingt ans, vient de rouvrir ses portes au public. Elargissant ses collections, il inscrit désormais l'œuvre de l'égyptologue Jean-François Champollion au cœur d'une histoire fabuleuse : celle de l'écriture. Entretien avec Marie-Hélène Pottier, conservatrice du musée Champollion.

De quelle collection dispose le musée pour permettre ce voyage dans le temps ?

Plus de six cents objets - acquisitions, prêts, dépôts et donations - sont présentés, parmi lesquels plusieurs pièces extraordinaires comme le *Livre des morts* de la défunte Néfériou (III^e siècle avant J.-C.), une momie d'homme datant de l'époque ptolémaïque (332-30 avant J.-C.), un manuscrit arabe d'Andalousie du XII^e-XIII^e siècle, une bible enluminée du XIII^e siècle... L'ouverture du musée a suscité de nombreux dépôts et dons de collectionneurs privés.

Comment se déroule le parcours ?

Très logiquement, c'est Champollion, né à Figeac le 23 décembre 1790, qui accueille les visiteurs. La première salle du musée lui est consacrée. Elle évoque l'expédition en Egypte, le processus de déchiffrement des hiéroglyphes, et présente également de nombreuses notes de travail de Champollion, qui nous éclairent sur son cheminement, ses difficultés et ses intuitions géniales. Le visiteur est ensuite invité à plonger au cœur de l'aventure des écritures, avec un parcours qui comprend au total huit salles réparties sur quatre niveaux : il découvre d'abord les quatre écritures fondatrices, puis les alphabets, et enfin le monde du livre, de l'époque romaine au XX^e siècle. En fin de parcours, un salon multimédia invite les visiteurs qui le souhaitent à approfondir certains sujets...

C'est un voyage dans le temps qui se trouve proposé. Mais n'est-ce pas aussi un voyage dans l'espace ?

L'écriture constitue une aventure humaine extraordinaire que le musée invite à découvrir. De la pierre au papyrus et de l'argile au parchemin puis au papier, c'est plus de 5 000 ans d'histoire qui, de salle en salle, se trouvent évoqués. Mais il est vrai que le voyage proposé n'est pas seulement un voyage dans le temps mais aussi dans l'espace. De salle en salle et sans jamais perdre de vue le fil conducteur que constitue l'écriture, le visiteur est entraîné de la vallée du Nil à la Chine et de la Mésopotamie aux pays des Mayas.

Propos recueillis par Jacques Bordet

■ Musée Champollion - *Les Écritures du monde*, place Champollion 46100 Figeac. Tél. : 05 65 50 31 08



© FAÇADE DU MUSÉE CHAMPOLLION

■ Les architectes Alain Moatti et Henri Rivière, maîtres d'œuvre, ont privilégié les relations visuelles entre l'espace public et l'ensemble des bâtiments qui constituent le musée (la maison natale de Champollion et la maison qui lui est accolée). Une épuration nécessaire de ces deux édifices a été effectuée afin que la simplicité des espaces et la fluidité de la circulation se mettent au service des collections. Quatre niveaux de 250 m² chacun, desservis par un escalier central ont été créés : ils permettent de proposer au public un parcours de visite simple et cohérent, conçu par Pascal Payeur, en étroite collaboration avec les architectes. Visible de l'extérieur, un « moucharabieh » typographique, dessiné par Pierre di Sciullo, laisse deviner au visiteur ce qui l'attend à l'intérieur du musée : une extraordinaire aventure qui couvre 5 300 ans de notre histoire, depuis les quatre écritures fondatrices - les cunéiformes, les hiéroglyphes, les caractères chinois et les glyphes mayas - jusqu'à l'écriture en usage de nos jours.

À noter

DIVERSITÉ

L'histoire

de l'immigration vue à travers les archives

■ L'association Génériques et la direction des Archives de France ont engagé, depuis 1992, l'inventaire national des sources d'archives publiques sur l'histoire des étrangers en France, de 1800 à nos jours. A ce jour, quatre volumes ont été publiés. Aujourd'hui, c'est au tour des acteurs privés de l'immigration d'être sensibilisés à la valorisation de ce patrimoine. Afin de le rendre accessible au grand public et d'en assurer la conservation, ce patrimoine archivistique va être confié aux différentes institutions d'archives de l'État et des collectivités territoriales. Parmi les associations participant à l'inventaire, citons l'Association de culture berbère (ACB), l'Association culturelle des Maghrébins de Sarcelles (ACMS), l'Association citoyenne des originaires de Turquie (ACORT), la fédération de l'Association pour l'enseignement et la formation des travailleurs immigrés et leur famille (AEFTI), l'Association des Tunisiens de France (ATF), l'Association des Marocains en France (AMF), l'Association des travailleurs maghrébins de France (ATMF) ou l'Association Rhône-Alpes pour le Logement et l'Insertion Sociale (ARALIS).

LANGUEDOC-ROUSSILLON

La collection Société Générale au musée de Ceret

Jusqu'au 14 janvier, à Céret (Pyrénées Orientales)

■ C'est autour des sculptures monumentales de l'artiste Tom Carr que le musée d'art moderne de Céret et la collection d'art contemporain de la Société Générale ont eu l'idée de ce projet commun. D'une part, la banque soutient au titre du mécénat une création magistrale de l'artiste ; et en retour, le musée accueille une présentation d'un choix de la collection de la Société Générale. Résultat : un panorama de haute tenue de la création contemporaine sur tous les supports, des photos de Thomas Ruff ou Valérie Belin, jusqu'aux œuvres plastiques de Sol LeWitt, Bernard Frize ou Raymond Hains.

■ www.musee-ceret.com

AQUITAINE

Un nouvel élan pour les archives départementales des Landes

■ Intitulée « Trésors d'archives », une exposition de lancement du nouveau bâtiment des Archives départementales des Landes viendra marquer le début d'une politique de valorisation culturelle ambitieuse. Inauguré le 14 décembre, ce nouveau bâtiment, dont la conception a été confiée à l'architecte Nathalie Larradet, sera financé par le département à hauteur de 6,17 M€ et par l'Etat à hauteur de 1,60 M€. Eclairé par deux patios, le nouvel édifice réutilise les murs de l'ancienne construction. Au delà du parti-pris esthétique, ce choix permet également, par un effet de « double peau », une meilleure conservation des documents. Les nouveaux espaces de stockage pourront accueillir plus de 17 km linéaires.

ALSACE

Le mystère Grünewald au musée de Colmar

Du 8 décembre 2007
au 2 mars 2008 à Colmar

■ Le musée d'Unterlinden - détenteur du célèbre retable des Antonins d'Issenheim, chef-d'œuvre de Matthias Grünewald - consacre pour la première fois en France une exposition à l'œuvre de ce grand peintre de la Renaissance. Conçue comme une véritable enquête, elle lève le voile sur la chronologie et les conditions de réalisation de ce chef-d'œuvre dans le contexte d'effervescence artistique qui régnait alors dans la région du Rhin supérieur. L'exposition a bénéficié de prêts importants provenant des collections les plus prestigieuses des Etats-Unis, de France, de Hongrie, des Pays-Bas, du Royaume-Uni, de Suisse, et bien entendu d'Allemagne, avec, entre autres, le remarquable prêt du *Kupferstichkabinett* de Berlin, détenteur de l'essentiel de l'œuvre graphique de Grünewald. Aux côtés des dessins préparatoires du retable - tous exceptionnels - sont présentés des dessins d'autres artistes germaniques du *xv^e* siècle et du début du *xvi^e* siècle : Hans Holbein l'Ancien, Albrecht Dürer, Lucas Cranach, Hans Baldung Grien... Ce rapprochement permet de cerner toute l'originalité de Grünewald, qui se distingue de ses contemporains par l'intensité de la construction et des coloris de ses œuvres... et aussi - et surtout - par leur expressivité bouleversante.

■ « Grünewald et le retable d'Issenheim. Regards sur un chef-d'œuvre : Baldung, Cranach, Dürer, Holbein... » Musée d'Unterlinden, 1 rue d'Unterlinden - 68000 Colmar. Tél. : 03 89 20 15 51



NASHVILLE

■ par Robert Altman

© COLLECTIONS DE LA CINÉMATHEQUE DE TOULOUSE

CINEMA : LE « FILM CHORAL » À TOULOUSE

■ Numéro 1 des termes cinématographiques les plus en vogue, qu'est-ce qu'un « film choral » ? Maître d'œuvre du passionnant cycle diffusé en décembre, la Cinémathèque de Toulouse apporte une réponse : c'est « un ensemble » d'histoires ou de personnages « multiples » qui trouve son unité dans l'espace d'un seul film. Exemple type ? *Short Cuts* de Robert Altman. A travers une programmation allant du *Bal de Scola* au *Parrain* de Coppola, et de *La Règle du jeu* de Renoir à *Magnolia* de Anderson, la Cinémathèque se propose d'en explorer les possibilités et les limites.

LE FRAC REUNION A LA POINTE DE L'ART CONTEMPORAIN

■ Créé le 23 juillet pour faire de la Réunion une place de référence dans l'Océan Indien en matière d'art contemporain, le Fonds régional d'art contemporain (FRAC), un établissement public de coopération culturelle, a fixé le 16 novembre les axes de son action. A l'acquisition d'œuvres d'art, la diffusion de la collection au travers d'expositions, une sensibilisation du public aux démarches artistiques et le développement de l'activité culturelle autour de la création.



© MUSÉE D'UNTERLINDEN - COLMAR

RETABLE D'ISSENHEIM

■ Matthias Grünewald, 1512-1516
Panneau central : *Le Concert des anges et La Nativité*. Colmar, Musée d'Unterlinden.
Photo O. Zimmermann

SABLES D'OLONNE

Un musée pas comme les autres

La Fondation BNP Paribas - qui contribue depuis plusieurs années au rayonnement des musées en contribuant à l'édition d'ouvrages présentant leurs



© D.R.

■ *Le musée de l'Abbaye Sainte-Croix des Sables d'Olonne*, 128 pages, 150 reproductions en couleurs, RMN/Interforum : 23 €.

collections - consacre sa dernière publication au musée de l'Abbaye Sainte-Croix des Sables d'Olonne.

■ Créé en 1964, ce musée s'est rapidement distingué par sa démarche pionnière dans le domaine de l'art moderne et contemporain et sa réputation est allée croissante avec l'organisation régulière d'expositions passionnantes : Antonin Artaud (1980), Monique Frydman (1981), Jean-Michel Sanejouand (1989), Georg Baselitz (1990),

Philip Guston (1995), Gina Pane (2004)...

■ Outre un fonds exceptionnel d'œuvres de Gaston Chaissac (restaurées en 2004 avec le soutien de la Fondation BNP Paribas) et de Victor Brauner, le musée possède des œuvres de nombreux autres peintres - parmi lesquels : Jean Dubuffet, Philip Guston, Albert Marquet, Alberto Magnelli, Jean Hélion, Peter Saul, Richard Fauguet, Philippe Cognée, Fabien Verschaere, Georg Baselitz, Olivier Debré, Claude Viallat - que l'ouvrage nous invite à découvrir. Il dispose également d'une salle, baptisée « Côté port - Côté plage », consacrée aux arts populaires et aux pratiques balnéaires existant aux Sables d'Olonne depuis près de deux siècles.

Jacques Bordet

MANIFESTATIONS

La France célèbre le 400^e anniversaire de la ville de Québec

A l'occasion du 400^e anniversaire de la fondation de la Ville de Québec, la France a souhaité souligner les liens d'amitié qui existent entre la France et le Québec depuis la fondation de la ville par le Français Samuel de Champlain, le 3 juillet 1608.

Avec pour enseigne « France - Québec : 4 siècles de fraternité pour une rencontre », la France prend activement part aux festivités organisées par le Québec tout au long de l'année 2008 et placées sous le signe de la « rencontre ». Le comité, présidé par Jean-Pierre Raffarin, qui est chargé d'élaborer la programmation française, a eu pour ambition de proposer des manifestations tant au Québec qu'en France mettant en avant les liens historiques et sans cesse renouvelés entre les deux peuples. Au programme : des événements alliant culture, économie, coopération, jeunesse et francophonie pour tous les publics.

Au nombre des manifestations d'envergure qui rythmeront la programmation culturelle de ce 400^e anniversaire au Québec, deux expositions seront organisées à partir des chefs d'œuvres des collections nationales françaises : le Musée du Louvre se délocalisera au Musée national des Beaux-Arts du Québec avec une exposition intitulée « *Le Louvre à Québec, les arts et la vie* », quand le Musée du Quai Branly exposera ses trésors au Musée de la Civilisation. De nombreux autres projets associant des artistes soutenus par les collectivités territoriales assureront en continu la présence culturelle française au Québec : le Ballet de Lorraine, les Solistes de Lyon - Bernard Tétu, la Caravane des dix mots, le Cirque Ici, les nouvelles scènes musicales françaises, la fête du film français ; et 300 choristes français participeront au projet de grand chœur porté par l'Alliance des chorales du Québec.

En France, de nombreuses manifestations feront écho aux festivités québécoises. Les collectivités territoriales, les associations, les fédérations sportives participeront résolument aux célébrations, et la France vivra à l'heure du Québec de nombreuses fois : quand les 5 000 communes d'origine des pionniers de la « Nouvelle France » fêteront ensemble symboliquement la date anniversaire du 3 juillet ; quand le 8 mai s'élanceront de La Rochelle des centaines de bateaux pour une « Grande traversée » transatlantique sur les traces de Samuel de Champlain ; quand, enfin, se rassembleront les premières nations du Québec à Saint Malo... Expositions, performances et rencontres, nombreuses seront les occasions de redécouvrir le Québec.

Astrid Roche

www.culturesfrance.com (rubrique Saisons culturelles)

QUEBEC EN FETE

■ Feux d'artifice, spectacles de plein air, grand messe solennelle, jardins éphémères, défilés, expositions : la Ville de Québec a concocté un programme ambitieux et prestigieux tout au long de l'année 2008 pour marquer son 400^e anniversaire. Elle sera également au cœur de l'actualité politique, scientifique et sportive puisque de nombreuses rencontres internationales se dérouleront sur son territoire à cette occasion, en particulier le Sommet de la Francophonie en octobre 2008.
■ www.MonQuebec2008.com

À noter

PUBLICATION

La culture, âme de la démocratie

■ Publiée par le Conseil de l'Europe, la brochure sur *La culture, âme de la démocratie* plaide pour favoriser le dialogue, la cohésion et la citoyenneté entre les différents Etats. Comment ? En faisant de la diversité une force pour la démocratie, en œuvrant pour le dialogue interculturel, en garantissant l'accès de chacun à la culture et en protégeant les ressources culturelles de l'Europe. En inscrivant la culture au cœur de sa mission principale, le Conseil de l'Europe veut participer à ce développement. Disponible en français et en anglais. Par ailleurs, le nouveau site de la DG IV chargée de la culture sera prochainement opérationnel.
■ www.coe.int

ISLAM

Arts de l'Islam, arts décoratifs ?

Jusqu'au 13 janvier 2008

aux Arts Décoratifs, à Paris

■ Entre la fin du XIX^e et le début du XX^e siècle, Les Arts Décoratifs ont joué un rôle de défricheur pour la connaissance des arts de l'Islam en Europe, constituant peu à peu une collection inégalée en France. Tapis, velours et lampas de soie ottomans ou ouzbeks, miniatures et reliures persanes, céramiques d'Iznik, pièces d'orfèvrerie, ce sont 300 objets d'une rare beauté, issus de tous les horizons du monde islamique, que mettent aujourd'hui en perspective les Arts Décoratifs. Pour redécouvrir aussi combien Paul Poiret ou Mariano Fortuny pour la mode, ou encore Emile Gallé pour le verre, ont été marqués par les arts de l'Islam.
■ www.lesartsdecoratifs.fr



© D.R.

BOUTEILLE

■ Égypte, XIV^e siècle ; Verre, décor émaillé et doré.

MUSÉE

Un chef d'œuvre du Louvre présenté au Japon

Jusqu'au 1^{er} mars 2008, à Tokyo

■ Après *Un Carabinier* de Géricault, à l'automne 2006, et les *Tanagras*, au printemps 2007, c'est au tour de *La Vierge au lapin* de Titien d'être aujourd'hui présentée pour la première fois au Japon. Grâce au projet Museum Lab, élaboré par le *Dai Nippon Painting* (DNP) et par le musée du Louvre. Destiné à donner aux japonais une occasion unique d'apprécier un chef d'œuvre des collections du Louvre, Museum Lab donne aussi à ces deux institutions la possibilité de d'expérimenter de nouveaux dispositifs pour renouveler la médiation dans les musées.

Par exemple ? Une expérimentation consistera à observer le tracé du regard des visiteurs par le biais d'un appareil d'*eyetracking*. Autre élément : dans la salle de Cinéma Digital 4K, le visiteur découvre la face cachée du tableau grâce aux images d'une précision étonnante.

■ DNP, Museum Lab, Tokyo, Shinagawa-ku, Nishi Gotanda, 3-5-20, DNP-Gotanda Building, www.museumlab.jp

COLLOQUE

Le français, une langue pour l'entreprise ?

Les 3 et 4 décembre, à Paris

■ Décisions récentes des tribunaux, premiers résultats d'une enquête d'envergure sur l'usage des langues dans le monde du travail : le thème du français dans l'entreprise est particulièrement d'actualité. Partant du constat que l'usage exclusif d'une seule langue n'est favorable ni au dialogue social ni au développement des entreprises, le ministère de la Culture et de la Communication organise, les 3 et 4 décembre, dans le cadre des rencontres annuelles des Conseils supérieurs et organismes de la langue française de Belgique, de Suisse et du Québec, un colloque intitulé « le français, une langue pour l'entreprise ». Cette manifestation a notamment pour but d'offrir une pluralité de regards francophones sur les atouts du français dans une économie mondialisée. Au programme, la présentation d'études inédites permettant de dresser un panorama des usages en France et dans les pays francophones, l'état du droit et de la jurisprudence, la confrontation des expériences des partenaires sociaux, et enfin une réflexion sur les stratégies que les pays francophones peuvent mener ensemble.

■ Colloque organisé au Centre de conférences internationales de Paris, 19, avenue Kléber, 75016 Paris. Actes disponibles sur www.dgjf.culture.gouv.fr à partir du 2^e trimestre 2008.



© NOUTSIKELELO VELEKO

VELEKO

■ *Sibu 2*
(Afrique du sud)

MUSEUM LAB, 3^e ÉDITION

■ Dispositif où le visiteur parcourt la composition du tableau *La Vierge au lapin* de Titien.



© D.R.



© D.R.

LA PHOTOGRAPHIE AFRICAINE A BAMAKO

■ En quelques années, les Rencontres africaines de la photographie de Bamako (Mali) sont devenues le rendez-vous incontournable des photographes contemporains de tout le continent. Avec sa 7^e édition, qui se tient jusqu'au 23 décembre, la biennale, soutenue par Culturesfrance, s'ouvre à toutes les images, qu'il s'agisse de vidéos, d'installations ou de nouvelles images. L'objectif de cette édition ? « *Faire en sorte que les Rencontres deviennent un événement populaire* », explique le commissaire de la manifestation, Samuel Sidibé. Des photographes de renom, comme Samuel Fosso, Seth Maksud ou Serge Jonque présenteront leurs travaux sur le thème de « La ville et au-delà ».

■ www.fotoafrica.org

INITIATIVE

Le Palais de Tokyo, version étrangère

Avec les « Chalets de Tokyo », le Palais de Tokyo lance un programme inédit destiné à élargir son champ d'action à l'étranger. Première étape : l'Argentine.

Le Chalet. Comment transporter le concept du Palais de Tokyo à l'étranger ? En inventant ce qui constituera de « véritables résidences secondaires », les « Chalets de Tokyo », indique son directeur, Marc-Olivier Wahler. Cette idée est née d'un constat. Parce que « le lieu d'art est devenu aujourd'hui une notion indistincte », il fallait imaginer des espaces tout en souplesse et flexibilité, « aussi chan-

■ Avec John Armeleder, Renaud Auguste-Dormeuil, Philippe Decrauzat, Fischli & Weiss, Lucio Fontana, Douglas Gordon, Fabrice Gygi, Carlos Herrera, Jorge Macchi, Mathieu Mercier, Philippe Parreno, Bruno Peinado, Tatiana Trouvé.

geants et temporaires que des lieux de villégiature ». Destinés à « accueillir des expositions aussi variées que les lieux qui les accueillent », ces « espaces-temps » d'un genre particulier pourront être « tantôt modestes comme un chalet, tantôt somptueux comme un hôtel particulier, tantôt mobiles comme un camping-car ».



MEDIO DIA - MEDIA NOCHE

■ est présenté au *Centro Cultural Recoleta*, à Buenos Aires. Avec le soutien de Culturesfrance, le programme des « Chalets de Tokyo » est réalisé en partenariat avec le *Centro Cultural Recoleta* et l'Ambassade de France à Buenos Aires, et en collaboration avec Platform. Jusqu'au 30 décembre, à Buenos Aires (Argentine)

« **Medio Dia - Media Noche** ». Le *Centro cultural Recoleta* de Buenos Aires a donc été choisi pour être la première « station » des Chalets de Tokyo. Plus qu'une exposition de créateurs français et argentins, il accueillera « un véritable petit Palais de Tokyo », avec son « atmosphère et son style ». Pourquoi ce titre, *Medio Dia - Media Noche* ? Pour questionner notre rapport au temps, à l'espace et à l'œuvre d'art. « *Le temps est-il le même partout, d'un côté de la planète et de l'autre ?* », se demande Marc-Olivier Wahler. Réponse à Buenos Aires.

Paul-Henri Doro

■ Une manifestation de l'Union Européenne

2008, année du dialogue interculturel

EN CONSACRANT, EN 2008, UNE ANNÉE AU DIALOGUE INTERCULTUREL, L'UNION EUROPÉENNE RECONNAÎT LA PLACE EMBLÉMATIQUE DE LA CULTURE AU CŒUR DE LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE. ASSURANT LA PRÉSIDENTE DE L'UNION AU SECOND SEMESTRE 2008, LA FRANCE ORGANISE DE NOMBREUX ÉVÉNEMENTS AUTOUR DE CETTE PROBLÉMATIQUE. RETOUR SUR UNE ANNÉE PAS COMME LES AUTRES.

Entretien avec **Benoît Paumier**,
délégué au développement et aux affaires
internationales, coordinateur du projet

« Le dialogue interculturel ?
Un enjeu essentiel pour
l'Europe »



L'Année du dialogue interculturel est une manifestation organisée par l'Union européenne. En quoi cette dimension européenne est-elle importante ?

Parce que la diversité culturelle est à la base du projet culturel européen et parce que l'Europe a joué un rôle moteur dans l'adoption de la Convention sur la diversité des expressions culturelles à l'Unesco en 2005. Or le dialogue entre les cultures est une condition *sine qua non* de la mise en œuvre de cette convention. Parce que, également, chacun de nos pays est confronté à des défis séculaires sur la manière dont ils organisent le « *vivre ensemble* » et le dialogue interculturel sur leur propre territoire, et parce que leurs réponses partent d'approches souvent différentes liées à leurs traditions nationales. En ce sens l'échange d'expérience et des pratiques en la matière ne peut qu'être utile. Enfin, parce que l'Europe dans son ensemble est confrontée à la nécessité de mieux prendre en compte la dimension culturelle avec les grands ensembles régionaux dans le monde, et en particulier le dialogue euro-méditerranéen ou encore le dialogue euro-asiatique.

Justement, comment va être organisée la participation française ?

En raison de son rôle moteur dans la convention sur la diversité culturelle, c'est le ministère de la Culture et de la Communication qui a été choisi au niveau français pour coordonner les initiatives nationales. Il a mis en place, pour définir les axes stratégiques, un Comité de pilotage composé des représentants des principaux ministères concernés, notamment les Affaires étrangères et européennes et l'Éducation nationale. Par ailleurs, un Comité technique étendu à la société civile contrôle les principaux projets. L'animation de ces comités est confiée à la Délégation au développement et aux affaires internationales (DDAI) du Ministère. Par ailleurs, la Cité nationale de l'histoire et de l'immigration (CNHI) est co-contratant de la démarche et responsable des projets de manifestations. L'établissement public du Parc et de la Grande Halle de la Villette est l'organisateur de plusieurs événements.

Quels sont les principaux axes ?

Ils sont au nombre de trois : les relations culturelles entre l'Europe et les pays tiers, en particulier les pays du pourtour de la Méditerranée conformément au souhait du Président de la République de renforcer le dialogue euro-méditerranéen ; les relations entre les cultures des différents pays d'Europe, y compris dans leur dimension linguistique ; la prise en compte, en France, de la diversité culturelle afin de favoriser l'intégration par le dialogue interculturel.

Comment aura-t-on une visibilité des événements créés sur l'ensemble du territoire ?

La coordination inter-ministérielle anime une opération de labellisation de manifestations participant au dialogue interculturel. L'objectif est de créer sur tout le territoire national une dynamique commune autour de cette thématique en 2008. Compte tenu de la multiplicité des types d'actions labellissables, et de leur ancrage territorial, leur sélection est conduite par des comités interministériels à l'échelon régional. Cette qualification des manifestations, quelle que soit leur nature, leur permet de bénéficier d'une excellente visibilité au travers d'une communication nationale. Les promoteurs de ces projets bénéficient également en région d'une mise en commun de leurs expériences.

Et au ministère de la Culture, quelles sont vos actions spécifiques ?

Nous assurons l'ensemble du pilotage de 2008, année européenne du dialogue interculturel. En particulier en ce qui concerne l'ensemble des manifestations parisiennes, mais nous avons mis en place un budget destiné à subventionner des manifestations spécifiques. Ce budget est mobilisable par l'ensemble des Directions régionales des affaires culturelles (DRAC). Ces dernières sélectionnent sur dossier les projets déjà labellisés et les proposent pour arbitrage et sélection finale à un comité animé par la DDAI, maître d'ouvrage pour le compte du ministère.

Propos recueillis par Philippe-Denis Fée



Les événements autour du dialogue interculturel

C'est en Slovaquie, pays qui préside l'Union européenne au premier semestre 2008, que les cérémonies d'ouverture de cette « Année » vont avoir lieu. En France, les manifestations sont programmées dans trois lieux parisiens : au siège de l'Unesco, à l'établissement public du Parc et de la Grande Halle de la Villette et à la Cité nationale de l'histoire et de l'immigration. Couvrant l'ensemble de l'année, ces manifestations mêlent à la fois des réflexions, au travers de colloques, et des épisodes plus festifs, au travers de spectacles de danse et de concerts. Une grande exposition, intitulée *Etranger-Fremder* va clôturer l'année. A noter : en coordination avec l'équipe de *Respect Magazine*, une dimension pédagogique est également mise en place tout au long de 2008 afin de mobiliser les jeunes et de les accompagner dans leurs contributions.

■ Dans chaque pays européen, que recouvre la notion de dialogue interculturel ? Comment se construit le dialogue interculturel entre l'Europe et les pays tiers ? Quel est le socle culturel constitutif de l'Union européenne ? Pour apporter des réponses à toutes ces questions, c'est tout naturellement à l'Unesco, lieu emblématique où a été signée en 2006 la convention internationale sur la diversité culturelle, qu'un colloque sur la notion de dialogue interculturel va se tenir en mars 2008. Il s'agit de faire un état des lieux avec une mise en perspective historique de la notion de dialogue interculturel en Europe et en France. Ce colloque est organisé par la Cité Nationale de l'histoire et de l'immigration.

Ce colloque sera organisé à l'Unesco, place de Fontenoy, 75015 Paris
www.unesco.org/fr

■ Sur le thème des Confluences Europe-Afrique, une première séquence va se tenir du 24 juin au 14 juillet 2008. Elle se propose de mettre l'accent sur la rencontre entre les cultures européennes et le continent africain. A travers trois spectacles de danse : *2147*, une chorégraphie de Jean-Claude Gallotta et Moïse Touré ; *Chez Rosette*, une chorégraphie de Kettly Noël et Dieudonné Niangouna, et enfin *Le Sacre du Printemps* de Stravinsky, dans une chorégraphie de Hedy Maalem ; des concerts animés par un musicien africain qui ouvre le bal ; et, enfin, un colloque sur le thème du regard : comment la production culturelle africaine voit-elle la production et la commercialisation en Europe, et quel regard l'Europe porte-t-elle sur la production africaine contemporaine ? Ce cadrage thématique, dont le comité scientifique est animé par Francesco d'Almeida, doit permettre d'offrir des clefs de compréhension aux professionnels qui interviennent dans les domaines de l'action culturelle et éducative.

■ Cette manifestation est organisée par l'Etablissement public du Parc et de la Grande Halle de la Villette, www.villette.com

■ En octobre 2008, à la suite du travail entrepris par les établissements culturels dans le cadre de la mission « Culture et handicap », et notamment la réflexion conduite sur le handicap mental par l'établissement public du Parc et de la Grande Halle de la Villette propose une série de manifestations qui s'intègrent dans l'année du dialogue interculturel sous l'angle du « vivre ensemble ». Cette réflexion s'inscrit également dans la perspective du livre vert adopté par l'Union européenne, en 2005, Améliorer la santé mentale de la population - vers une stratégie sur la santé mentale pour l'Union européenne. Cette deuxième séquence de l'Année du dialogue interculturel s'appuie sur une phase de réflexion animée par un comité scientifique présidé par le philosophe Philippe Chevallier et sur un travail théâtral dirigé par Laurence Février, comédienne et metteur en scène.

■ Cette manifestation est organisée par l'Etablissement public du Parc et de la Grande Halle de la Villette, www.villette.com

ZONMAI

■ Installation de Sidi Larbi Cherkaoui et Gilles Delmas



© PHOTOGRAPHIE AWATEL CHENGAL / CNHI

ZONMAI

■ Installation de Sidi Larbi Cherkaoui et Gilles Delmas



© PHOTOGRAPHIE AWATEL CHENGAL / CNHI



**JEAN-CLAUDE
PAMBE WAYACK**

■ danseur chorégraphe

● ■ 2008, année du dialogue interculturel se termine à la
● Cité nationale de l'histoire de l'immigration. Avec deux
● projets : Interconnexion et l'exposition Etranger-Fremder.
● Interconnexion est constitué de la présentation de La
● Zon-Mai, « maison écran » qui sera installée dans l'espace
● du forum. Les chorégraphe-réalisateurs Sidi Larbi
● Cherkaoui et à Gilles Delmas, auront carte blanche
● pour présenter une nouvelle chorégraphie et animer un
● atelier d'animation chorégraphique pour jeunes publics.
● En fin d'année, une grande exposition intitulée
● *Etranger-Fremder*, constituera un des points d'orgue
● de cette Année. Il s'agit d'une vaste exposition, réalisée
● en partenariat avec le *Deutsches Historisches Museum*
● (Berlin), portant sur le regard croisé de ces deux États
● nations, l'Allemagne et la France qui sont les piliers de
● la construction européenne. Le site Internet de l'exposi-
● tion, résultat d'un travail de fin d'études d'un groupe
● d'étudiants de l'université *Kunsthochschule Weissensee* à
● Berlin et de l'école *intuit.lab* à Paris, sera mis en place
● lors du premier semestre 2008.

● ■ Cité nationale de l'histoire de l'immigration, Palais de la Porte Dorée, 293 avenue
● Daumesnil, 75012 Paris, www.histoire-immigration.fr

● Enfin un colloque européen proposera une synthèse des
● actions conduites dans les vingt-sept pays de l'Union au
● cours de l'année 2008. Quels enseignements tirer de ce
● dialogue interculturel ? Quels enjeux pour la diversité
● culturelle et la notion de « vivre ensemble » ? En favori-
● sant une connaissance réciproque, la notion de dialogue
● interculturel promeut la notion de diversité culturelle
● dans un monde commun.

● **POUR EN SAVOIR PLUS**

- www.culture.gouv.fr
- www.histoire-immigration.fr
- www.villette.com
- www.dialogue2008.eu
- <http://ec.europa.eu/culture/eac/dialogue/dialogue-fr.html>
- emilie.nicolas@culture.gouv.fr

■ Ses projets pour le Jeu de Paume

La photographie et l'image selon Marta Gili

FAIRE RÉSONNER LES ŒUVRES ENTRE ELLES : TEL EST LE CREDO DE LA CATALANE MARTA GILI, À LA TÊTE DU JEU DE PAUME. POUR NOUS, ELLE PASSE EN REVUE SES PREMIÈRES ACTIONS ET NOUS PARLE DE SES PROJETS.

En novembre 2006, la Catalane Marta Gili succédait à Régis Durand, le premier directeur du Jeu de Paume. Situé sur deux sites exceptionnels, place de la Concorde et à l'Hôtel de Sully, cet établissement inédit est consacré, depuis 2004, à l'image sous toutes ses formes : la photographie, le cinéma expérimental, le photoreportage, les installations ou la vidéo. L'objectif ? Présenter les œuvres les plus remarquables de la photographie, bien sûr, mais aussi, produire une réflexion critique par rapport à l'image.

Cette définition vous paraît-elle toujours d'actualité ?
Plus que jamais, aujourd'hui, la mission d'une institution consacrée à l'image ne saurait se borner au seul rôle d'espace d'exposition, muséographique. Bien entendu, elle doit jouer ce rôle, en présentant les œuvres et travaux qui lui semblent les plus remarquables. Mais, elle doit aussi se faire l'écho des enjeux qui traversent l'image dans notre société pour explorer les particularités politiques, sociales et culturelles du monde contemporain.

Comment comptez-vous remplir cette mission ?
L'une de mes premières initiatives, à la tête du Jeu de Paume, a été de lancer une opération pédagogique et éducative d'un genre nouveau, les « Visites en famille ». A la différence des ateliers Tok Tok du Palais de Tokyo, ou de ceux de la Maison Rouge, elles ne s'adressent pas seulement aux enfants et au jeune public mais également aux parents ou grands-parents qui les accompagnent. Par le biais de conférenciers, nous proposons aux familles de réfléchir sur les œuvres que nous exposons, créant ainsi un échange fécond entre les générations. C'est une façon pour eux de repartir avec une grille de lecture sur les images

qu'ils ont vues, une façon positive de pouvoir les décrypter. Et je peux vous dire que les enfants en ressortent ravis !

Cette mise en perspective de l'image, c'est aussi le principe même de votre prochaine exposition...

En effet, « Résonances I », la première exposition entièrement sous ma responsabilité que j'organise à l'Hôtel de Sully à partir du 4 décembre, s'inscrit dans un même état d'esprit de mise en perspective. Cela répond à l'idée qu'il faut que les œuvres se confrontent les unes aux autres, qu'elles puissent résonner. Avec cette exposition, il s'agit de porter un regard croisé sur deux fonds photographiques, en l'occurrence celui de la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine et celui du *Museum Folkwang d'Essen*. Dans ce cas précis, j'ai souhaité placer en vis-à-vis le travail de quelques photographes français et allemands, dans la période de l'immédiat après-guerre, c'est-à-dire entre 1945 et 1955. A partir de là, on se pose une question : comment photographier après la guerre ?

Et la suite de votre programmation ?

J'aimerais qu'elle repose sur une dynamique. Que le Jeu de Paume joue un rôle de catalyseur en suscitant des séquences par lesquelles un projet rend possible le suivant. Il s'agit de créer un processus qui permette de relier entre elles des séquences de l'histoire de la photographie et de l'image, une manière inédite de la revisiter. Par exemple, nous accueillons en ce moment la première rétrospective en Europe du photographe américain Edward Steichen. C'est l'un des très grands pionniers de la photographie, qui est passé sans cesse d'un genre à l'autre, du pictorialisme à la photographie de mode ou au reportage de guerre. Il m'a paru intéressant de le confronter au collectif de jeunes artis-



© MARTINE FRANCK / MAGNUM PHOTOS

MARTA GILI

■ Avant de diriger le Jeu de Paume, la critique d'art et commissaire d'expositions Marta Gili a dirigé le département « Photographie et Arts visuels » de la Fundacion La Caixa, à Barcelone (1991-2006). Elle a aussi été l'un des organisateurs de la biennale de photographie de Barcelone, et directeur artistique en 2002 et 2003 du Printemps de septembre à Toulouse.

tes français, Ultralab, qui présente une sorte de terrain de jeu impliquant plusieurs pratiques de l'image, de la création de la réalité numérique à une construction de la vie réelle. C'est tout l'enjeu de la programmation Satellite qui est confiée chaque année à un commissaire différent de proposer la création la plus contemporaine. En 2008, après Eija-Liisa Ahtila, qui investit l'ensemble des espaces Concorde – en vis-à-vis de Denis Savary, qui est le deuxième artiste invité dans le cadre de la programmation Satellite – nous allons proposer des confrontations inédites entre Valérie Mréjen et Alec Soth au printemps ou entre Jordi Colomer et Lee Miller à partir du mois d'octobre. Sans oublier la première rétrospective en France de Richard Avedon cet été, et une exposition qui sera passionnante sur l'inventivité visuelle de la carte postale photographiée au début du XX^e siècle à l'Hôtel de Sully, en mars 2008.

En dehors de la programmation, quelles ont été vos premières actions au Jeu de Paume ?

Depuis mon arrivée, il y a un an, j'ai d'abord concentré mes efforts sur les travaux de rénovation du bâtiment du Jeu de Paume. Avec Antoine Stinco, l'architecte qui est à l'origine de son aménagement, en 2004, nous avons travaillé dans une grande complicité pour procéder à la

rénovation des espaces d'exposition, de la librairie et de l'auditorium. La librairie est depuis toujours un lieu de référence pour les amateurs d'art et de photographie, mais elle était trop à l'étroit. En doublant ses espaces, Antoine Stinco a su lui redonner la place qu'elle mérite. Quant à l'auditorium, il est lui aussi redevenu un lieu confortable, destiné à accueillir une programmation cinématographique exigeante, mais aussi les colloques, séminaires et conférences qui seront de plus en plus nombreux en 2008. Outre le soutien sans faille du ministère de la culture (DAP-DAPA), le présence à nos côtés de trois grands mécènes, Neuflyze vie, Jaeger Lecoultre et Olympus nous permet d'être dans une dynamique de développement de nos activités.

Propos recueillis par Paul-Henri Doro



EXPOSITIONS 2008

- Du 4 décembre 2007 au 17 février 2008 : *Résonances I, Comment photographier après la guerre ?*, France-Allemagne, 1945-1955 (Sully)
- Du 22 janvier au 30 mars : Eija-Liisa Ahtila, programme « satellite » : Denis Savary (Concorde)
- Du 4 mars au 18 mai : *La photographie timbrée, ou l'inventivité visuelle de la carte postale photographique au début du XX^e siècle* (Sully)
- Du 15 avril au 15 juin : Valérie Mréjean, Alec Soth, programme « Satellite » : Angela Detanico & Rafael Lain (Concorde)
- Du 1^{er} juillet au 28 septembre : Richard Avedon, photographies 1946-2004, programme « Satellite » : Virginie Yassef (Concorde)
- Du 14 octobre 2008 au 11 janvier 2009 : Jordi Colomer, Lee Miller (Concorde)
- « Visites en famille », le mercredi à 15h et le samedi et dimanche à 16h30
- Retrouvez toutes ces informations sur : www.jeudefaume.org

■ 1 commande publique, 4 créateurs

La villa Noailles à la rencontre du design

QUATRE BRILLANTS DESIGNERS CONTEMPORAINS ONT REVISITÉ LES CHAMBRES DE LA VILLA NOAILLES, IMAGINÉE EN 1925 PAR LE GRAND ARCHITECTE ROBERT MALLET-STEVENS. RÉSULTAT : UNE COMMANDE PUBLIQUE TRÈS RÉUSSIE PASSÉE PAR LE MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION.

Située au bord de la Méditerranée, à Hyères, La Villa Noailles bénéficie d'un cadre exceptionnel. Ce somptueux édifice, classé monument historique, a été construit, en 1925, pour Charles et Marie-Laure de Noailles, par le grand architecte Robert Mallet-Stevens. Célèbre couple de mécènes proches des surréalistes et de l'avant-garde de la première moitié du XX^e siècle, les Noailles sont connus pour avoir organisé, en 1930, la première de *L'Age d'or* de Bunuel et Dali qui se termina par une mémorable bataille. Aujourd'hui, la Villa Noailles abrite un centre d'expositions et de résidences pour artistes dédié à la photographie, à la mode, au design et à l'architecture.

Dans la continuité des créations signées par les premiers concepteurs du lieu, Jean-Pierre Blanc, son directeur, a souhaité que des designers contemporains reprennent le flambeau. Ainsi est née une commande publique aussi élégante qu'intelligente, passée auprès de quatre designers contemporains : Florence Doléac François Azambourg, David Dubois et le duo Bless (Desiree Heiss et Ines Kaag). Chacun d'entre eux, choisis parmi les plus novateurs de notre époque, a répondu à une commande précise : concevoir le mobilier de base d'une chambre de petite dimension (3 x 4 m) préalablement équipée d'une salle de bain et d'un grand placard intégré dans un mur. Partant de contraintes identiques, créer un lit, une table-bureau, une lampe et une chaise, Florence Doléac, François Azambourg, David Dubois, et le duo Bless ont bénéficié d'une totale liberté pour meubler, décorer et accessoriser une chambre.

Marie-Christine Hergott

Commande publique du ministère et des Nouveaux commanditaires

■ Après avoir participé, depuis 1986, à la restauration de la Villa Noailles, le ministère de la Culture et de la Communication est de nouveau associé à ce bâtiment emblématique dans le cadre d'un partenariat exemplaire. En effet, le projet des quatre chambres a été réalisé au titre d'une procédure conjointe : la commande publique du ministère de la Culture et de la Communication (Délégation aux arts plastiques - Direction régionale des affaires culturelles Provence-Alpes-Côte d'Azur) et l'Action Nouveaux commanditaires, soutenue par la Fondation Search sous l'égide de la Fondation de France, avec l'aide et le soutien de la Communauté d'Agglomération Toulon Provence Méditerranée, du Conseil Général du Var et du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur.

■ www.villanoailles-hyeres.com



© D.F.

LA VILLA NOAILLES
■ un édifice signé Robert Mallet-Stevens à Hyères

La chambre avec vue de Florence Doléac

Florence Doléac a avant tout répondu à ce qu'elle appelle « *le désir magnétique de la contemplation* ». Autrement dit : comment résister à la fascination de la vue offerte par la fenêtre... Sa proposition s'organise autour d'un lit clos, placé devant la fenêtre, auquel on accède par une porte coulissante. Cet espace fermé fonctionne comme une « *camera obscura* » et donne toute latitude à l'occupant de se focaliser constamment sur le paysage. En effet, le côté du lit accolé à la fenêtre est muni d'un volet percé d'une minuscule ouverture. Une fois le volet fermé, la lumière passant par le trou, provoque la projection renversée du paysage sur la tête du lit. Sa réponse est donc très simple, on ne résiste pas...



© D.R.

FLORENCE DORLÉAC
■ un lit, une fenêtre...

Un espace 3 X 4 pour François Azambourg

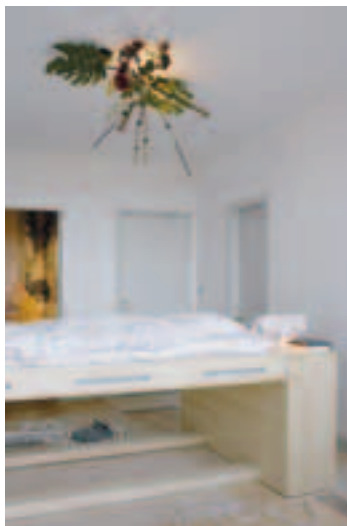
François Azambourg a choisi de privilégier l'espace de travail dans cette surface de 12 m². D'ailleurs, le titre qu'il a donné à sa proposition, 3 X 4, signe le reflet de cette préoccupation. Quelle est sa proposition ? Un lit étroit, où l'on peut lire adossé, une table et une chaise placées devant la fenêtre ainsi qu'une table de chevet. Le matériau, du chêne, a été teinté d'un bleu Waterman, en résonance avec le cuivre rouge des appliques et du plafonnier. Des boîtes de rangement en chêne naturel, de différentes tailles, permettant de placer crayons, livres ou outils, adoucissent et égayent la rigueur de cet ameublement volontairement spartiate. François Azambourg a, lui aussi, été séduit par le paysage puisque, dans la salle de bain attenante à la chambre, l'occupant de la baignoire peut à loisir profiter de la vue grâce à un miroir qui la lui renvoie, mais à l'envers.



© D.R.

FRANÇOIS AZAMBOURG
■ 3x4, un endroit spartiate.

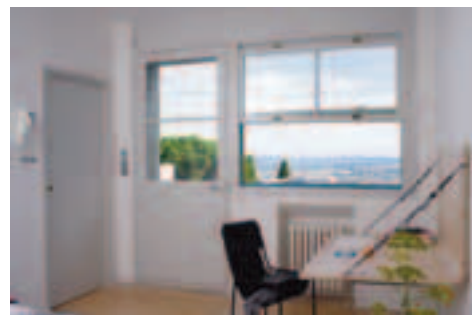
BLESS
■ ou le Workbed



© D.R.

Un lieu de vie dans son contexte ou le design selon David Dubois

David Dubois, de son côté, a voulu un dialogue conceptuel. Entre « *une habitation, un lieu d'expérimentation, de vie, ouvert aux créateurs... et une réflexion par le design sur ce type d'environnement* ». Il a donc joué sur la fonction double des objets afin qu'ils proposent « *des services complémentaires, alternatifs à leurs fonctions principales* ». Ainsi, sous l'assise de la chaise se glissent des objets, une zone « *table* » enrichit l'une des deux poutres qui composent le lit et un vase est intégré à un pot de fleurs. D'autres objets, comme une chaussure en guise de portemanteau, une vaste écharpe-sac munie de poches et placée sur le lit ou encore la lampe gonflable « *Airbag* », aisément transportable, apportent une note ludique à la fonctionnalité du lieu.



© D.R.

DAVID DUBOIS
■ la double fonction des objets

La chambre idéale de Bless

Partant du principe que dans une chambre de résidence pour artistes les deux repères principaux sont la table de travail et le lit, Bless à apporté à ce postulat une réponse à la fois surprenante et convaincante : le lit-table ou... la table-lit ! Occupant une grande partie de l'espace, le meuble offre la particularité de n'être utilisable que par rapport à l'une ou l'autre de ses deux fonctions, soit lit - symbole du confort et du repos - soit table - symbole du travail. Le but étant, selon Bless « *de profiter au maximum de chaque situation* ». Le « *Workbed* » conçu en bois massif et soutenu par une structure métallique invisible, consiste en un panneau mobile - espace de travail basculant en lit - inclus dans un élément d'un seul tenant. La chaise, conçue sur le même principe de servir à la fois au repos et au travail, a été adaptée à la hauteur du *Workbed*.

■ ■ Accompagner les jeunes au musée

Profession : médiateur

POUR SENSIBILISER LE PUBLIC AUX ŒUVRES D'ART ET LUI EN FACILITER L'ACCÈS, LA PROFESSION DE MÉDIATEUR S'EST DEPUIS QUELQUES ANNÉES CONSIDÉRABLEMENT DÉVELOPPÉE DANS LES MUSÉES ET LES CENTRES D'ART. ENQUÊTE AU PALAIS DE TOKYO.

Une nouvelle exposition, intitulée « *The Third Mind* », a ouvert ses portes au Palais de Tokyo le 27 septembre. Rassemblant les œuvres d'une trentaine d'artistes choisies par le plasticien suisse Ugo Rondinone, elle a été fort bien accueillie par la critique et reçoit, chaque jour, la visite de plusieurs centaines de visiteurs. Mais si les œuvres présentées « parlent » de façon immédiate à certains publics, familiers de l'art contemporain, ce n'est pas le cas pour tous. Certains visiteurs ont besoin qu'on leur en facilite l'accès en leur apportant informations et explications. D'où la présence de médiateurs qui se tiennent en permanence à leur disposition. « *L'espace dans lequel nous nous trouvons est le bureau des médiateurs*, explique Mark Alizart, directeur de l'action culturelle. *Situé au cœur du bâtiment, il constitue - avec sa documentation, ses livres et ses films - un centre de ressources dans lequel le visiteur peut venir passer un moment avant ou après sa visite. Les médiateurs, qui se trouvaient auparavant dans les espaces d'exposition mais que le public n'identifiait pas forcément avec certitude, se tiennent désormais en permanence en ce lieu pour répondre aux questions des visiteurs et, de façon plus générale, dialoguer avec eux.* »

Au nombre d'une dizaine, les médiateurs du Palais de Tokyo sont jeunes - ils ont pour la plupart une trentaine d'années - et ne sont pas forcément issus de l'histoire de l'art. « *Ils peuvent venir d'ailleurs : du théâtre par exemple*, explique Mark Alizart. *Qu'est-ce que la médiation - en fin de compte - sinon une sorte de mise en scène des œuvres permettant de les rapprocher des visiteurs ?* » Pour remplir efficacement leur fonction (qui est non seulement de dialoguer avec les visiteurs individuels mais aussi d'accueillir les groupes et notamment les groupes de scolaires), ils sont associés, très en amont, à la préparation des expositions. Comment appréhender les œuvres qui vont être installées ? Comment en parler ? La réflexion collective engagée par les médiateurs, le commissaire ou les commissaires de l'exposition, et les artistes aboutit à une sorte de traduction générale de l'exposition. Puis ensuite à des traductions différentes suivant les publics : professionnels, connaisseurs, amateurs plus occasionnels, grand public, et enfin publics particuliers : jeunes enfants, adolescents, handicapés... « *Contrairement à d'autres musées ou centres d'art, qui éprouvent des difficultés à faire venir... et revenir les adolescents, nous n'avons pas ici ce problème*, précise Mark Alizart. *Nous sommes un centre d'art contemporain et non pas un musée et sans doute cela entraîne-t-il un rapport au savoir - au*

PALAIS DE TOKYO
■ En compagnie des médiateurs



sérieux - différent. Nous sommes un peu iconoclastes. Nous sommes un peu rebelles. Les jeunes le sentent... et ils viennent ».

Car les médiateurs n'ont pas seulement pour fonction de dialoguer avec les visiteurs individuels mais aussi celle d'accueillir les groupes, notamment de scolaires (90% des groupes reçus au Palais de Tokyo sont des groupes scolaires). « *Alors que les conférenciers partent, la plupart du temps, d'un savoir constitué et ont tendance à délivrer un discours, les médiateurs, eux, partent de l'appréhension qu'ils ont de chaque groupe et cherchent à engager avec lui un dialogue spécifique*, explique Mark Alizart. *C'est la raison pour laquelle nous avons préféré que les visites de groupes soient dirigées par eux. Ils ont toute la compréhension et*



© D.R.

■ « Si, pour une raison ou pour une autre, un professeur décide d'amener ses élèves ici et pas ailleurs, alors il est de notre devoir de nous servir de ce lieu - qui est différent des autres : plus ouvert, plus en mouvement que d'autres - pour ouvrir le dialogue sur le fait artistique et pour lancer un débat sur la place et le rôle de l'art dans nos sociétés. Un débat qui, bien entendu, pourra se poursuivre ailleurs... »

Benjamin Bardinet,
responsable de l'éducation
éducative

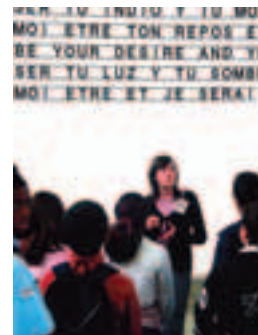
toute la plasticité qui conviennent pour permettre aux visiteurs - et notamment aux jeunes - de s'approprier les œuvres. Ils savent écouter autant que parler... »

Mais comment les médiateurs reçoivent-ils - de façon très concrète - les groupes scolaires ? Comment s'adaptent-ils aux spécificités de chacun d'eux ? « Ce n'est en effet pas toujours évident, avoue Marion Buchloh, médiatrice. La plupart du temps, le groupe s'assoit sur les marches et nous commençons à parler. J'évoque le bâtiment - qui, en général, séduit beaucoup les visiteurs - et son histoire, jusqu'à son utilisation actuelle. J'essaie de donner un contexte auquel les enfants ou les jeunes puissent se raccrocher avant, ensuite, de partir dans les salles. La première urgence, évidemment, est de rassurer le groupe et de le mettre à l'aise. » « La visite qui a lieu ensuite est - de façon évidente - assez différente suivant les âges, poursuit-elle.

Pour les plus âgés, l'approche peut être directement axée sur les œuvres et notamment, comme il y a beaucoup d'images parmi elles, sur leur décryptage. Le Palais de Tokyo n'a pas vocation à convertir à l'art contemporain mais à affiner le regard face à un objet non familier, qui se trouve très souvent être une image, à apprendre à l'analyser et à la comprendre. Pour les plus jeunes, l'approche est, bien sûr, différente. On s'interroge sur ce qu'est un musée, une œuvre, une collection. On essaye de définir ce qu'est un artiste et à quoi il sert... De façon générale, nous incitons les gens - aussi bien les jeunes que les adultes - à réagir, à s'exprimer, et si quelque chose les choque ou les déconcerte, à le dire. Nous leur posons des questions... et quand ils nous en posent à leur tour, c'est évidemment très bon signe. Une fois que le dialogue s'est instauré et que chacun se sent en confiance, alors tout s'arrange... et la visite devient un plaisir ».

Jacques Bordet

■



© D.R.

« THE THIRD MIND », UN NOUVEL ESPRIT

■ « Deux esprits ne peuvent se rencontrer sans engendrer, de ce fait, une troisième force, invisible et intangible, qui pourrait ressembler à un troisième esprit », écrivit Napoleon Hill. L'exposition « The Third Mind » fait fusionner non pas deux artistes mais trente et un... et de cette collision émerge un nouvel esprit, une nouvelle personne absente, invisible et insaisissable. Parmi ces artistes figurent William S. Burroughs et Brion Gysin, qui furent si impressionnés par la puissance de l'approche de Napoleon Hill qu'une de leurs collaborations prit le nom de « The Third Mind » (Le Tiers Esprit).

■ Jusqu'au 3 janvier 2008, tous les jours sauf le lundi, de midi à minuit, « The Third Mind », Palais de Tokyo, 13 avenue du Président Wilson 75016 Paris. Tél. : 01 47 23 54 01
www.palaisdetokyo.fr

■ Il est à la tête du Conservatoire

Daniel Mesguich, l'art dramatique sous toutes ses formes

CHOISI PAR CHRISTINE

ALBANEL POUR DIRIGER LE

CONSERVATOIRE NATIONAL

D'ART DRAMATIQUE,

LE METTEUR EN SCÈNE

ET COMÉDIEN DANIEL

MESGUICH, 55 ANS, VEUT

REDONNER « *UNE IDENTITÉ*

FORTE » AU VÉNÉRABLE

ÉTABLISSEMENT VIEUX

DE PLUS DE TROIS SIÈCLES.

Au hasard des qualificatifs utilisés à son sujet pendant les deux ou trois dernières décennies, on s'attendait à rencontrer un metteur en scène, selon les critiques, « *irrévérencieux* », « *flamboyant* », « *brillant* », « *baroque* » ou doué d'une « *folle insolence* ». Adulé par les uns, vilipendé par les autres, Daniel Mesguich a souvent joué de cette image d'icône-



DANIEL MESGUICH
■ ou l'art dramatique
comme « *colonne vertébrale* »

claste. Non sans ironie. Pourtant, en nous recevant dans le vaste bureau où il vient juste d'emménager, au Conservatoire national d'art dramatique, derrière les Grands Boulevards, il nous est apparu au contraire étonnamment mesuré et responsable. Est-ce l'effet de sa nomination à la tête de l'école reine pour la formation des comédiens en France, en remplacement du Suisse Claude Stratz, prématurément disparu ? Sans doute. Mais, à y regarder de plus près, son rapport au Conservatoire est lui aussi beaucoup plus complexe.

Le Conservatoire est « *ma source* », dit-il, pour indiquer qu'il a été un des moments « *fondateurs* » de sa personnalité. Et aujourd'hui ? Le lieu continue à le « *nourrir* », encore et toujours et constitue son « *oxygène* ». Les mots sont forts, indiquant une emprise quasiment « *physique* ». C'est le seul lieu qu'il n'ait jamais quitté, en tout cas, au long d'une carrière impressionnante qui l'a conduit du théâtre Gérard Philipe à Saint-Denis à la Métaphore de Lille, où il a dirigé les scènes de ces villes, mais aussi à la tête de sa Compagnie du Miroir, ou encore comme metteur en scène et comédien, tant au théâtre et au cinéma qu'à la télévision. Au milieu de toutes ces pérégrinations, un invariant : le Conservatoire. « *Quand j'ai passé le concours en tremblant, je ne pensais pas que je ne le quitterais jamais* », sourit-il. De fait, il en est aujourd'hui « *le doyen* », avec vingt-trois ans d'activités. Devenu en 1983, à l'âge de trente ans, professeur d'interprétation (c'est son titre), comment explique-t-il cette longévité exceptionnelle ? « *Peut-être parce que, corollaire de ce que prétend Victor Hugo, On vieillit plus vite à voir toujours des vieux, le Conservatoire me rajeunit à travailler avec des jeunes...* » Puis, les images s'enchaînent. « *Le Conservatoire est aussi comme un jogging, un entraînement, c'est pour moi l'équivalent d'une véritable gymnastique* ». Par exemple ? « *J'ai remarqué que les rythmes qui ponctuent ma vie d'enseignant se retrouvent davantage*

dans ma pratique du théâtre : je "fais un noir" ou un "baisser de rideau" en suivant le rythme des mes interventions pédagogiques ».

Justement, son projet pédagogique pour l'institution, quel est-il ? « *La recentrer sur sa mission première : former des comédiens et enseigner l'art dramatique. Le Conservatoire s'est peut-être un peu trop éparpillé au fil des années vers des enseignements purement techniques. Ces cours sont indispensables, mais il faut remettre l'acteur au centre de la pédagogie et revaloriser les cours d'interprétation. C'est pourquoi, j'ai décidé de rééquilibrer les enseignements. C'est le sens de la mission que m'a confiée Christine Albanel. Avec une finalité : j'aimerais que chaque élève soit célébré comme individu, comme acteur singulier, et non comme faisant partie d'une entité, d'un groupe, fût-ce sous le label du Conservatoire. C'est très important à mes yeux* ». Faire comprendre que l'identité de l'acteur repose sur l'individualité d'un sujet et non sur l'appartenance à un groupe, voilà sa grande ambition. Pour cela, il faut privilégier le bagage personnel de l'acteur, son ouverture au monde. Son « *écoute* ». Car écouter est « *aussi important que de dire pour un acteur* ». « *J'aimerais aussi développer la pensée du théâtre*, reprend-il. *À côté de l'histoire de la philosophie, il existe une autre forme, pas moins importante, de l'histoire de la pensée : celle qui va d'Aristote à Hélène Cixous, en passant par Shakespeare, Tchekhov ou Claudel* ».

Mieux assurer les connaissances théoriques de ses élèves et rendre la pensée du théâtre aux acteurs, cela ressemble à s'y tromper à celui dont on a parfois qualifié les mises en scène d'« *intellectuelles* ». Un rôle qu'il assume pleinement. « *Quand j'étais à Marseille, après l'indépendance de l'Algérie, il y avait deux choses qui étaient pour moi séparées : les activités théâtrales d'un côté, et celles de la pensée, de*

l'autre. Puis, en entrant au Conservatoire, l'enseignement d'Antoine Vitez m'a réconcilié avec moi-même en mettant l'accent sur cette unité qui me faisait défaut ». Depuis ce moment, celui qui répondait au questionnaire de Proust que son activité préférée était de « *lire* », a toujours considéré les livres et la lecture comme parties intégrantes de ses spectacles. « *Il n'y a pas de théâtre sans livre*, explique-t-il. *Ce qui signifie qu'il y a toujours un texte caché quelque part et une voix au fond de ce texte. Une voix au fond de l'encrier... Lorsque nous lisons, nous redonnons voix à quelque chose qui n'est pas là. Et redonner vie à ce qui n'est pas là, n'est-ce pas précisément cela le théâtre ?* » D'où l'importance d'un théâtre de texte, à ses yeux. D'où l'importance de Shakespeare. D'où l'importance de Racine, dont la musique est comme « *sa propre langue* ». D'où l'importance aussi, pour lui, du travail sur l'écriture. Son premier roman est annoncé pour le printemps aux éditions Plon et il doit faire paraître un recueil de ses prises de position sur le théâtre. Et ses ouvrages précédemment publiés, *L'éternel éphémère* (réédité chez Verdier) ou le *Passant composé* (éditions du Bord de l'eau), tous les deux sur sa vision et sa pratique de la scène, peuvent aussi bien servir « *d'outils pédagogiques* ».

Car Daniel Mesguich fait feu de tout bois. D'abord, pour son plaisir. Pourquoi se priverait-il des plaisirs d'enseigner, de mettre en scène, de jouer, d'écrire, de dire ? Il est à l'image de ce feu d'artifice qui embrasait la scène de La Métaphore, à Lille, à la fin de sa mise en scène de *Marie Tudor* de Victor Hugo. Au propre comme au figuré. Ensuite, parce qu'il sait que derrière cette suractivité, se trouve sa véritable « *colonne vertébrale* », à la fois cachée et en plein jour, comme toutes les choses fondamentales : le théâtre. Le Conservatoire, ou comment on y revient sans cesse.

Paul-Henri Doro avec Nicole Gasser

